



FEUILLE DES COTISATIONS – ANNEE 2024

Cette feuille est à remettre avec votre règlement **lors de l'Assemblée Générale**

ou à faire parvenir **avant le 31 décembre 2023** au trésorier

Alain FAYARD 37 rue de Bretagne 42600 MONTBRISON

Merci de régler **par chèque** à l'ordre de **L'Abeille du Forez**

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Tél :

e mail : année de naissance :

N° d'APICULTEUR :

--	--	--	--	--	--	--	--

Nombre de
ruches :

--

- J'accepte de recevoir des informations à caractère apicole et être sollicité pour apporter mon soutien actif à des actions pour lesquelles le syndicat « L'Abeille du Forez » s'impliquerait.
- Je souhaite recevoir le bulletin uniquement sous forme numérique et non sous forme papier.
- Je suis déjà membre du Groupement Apicole de Feurs (G.A.F.)

➤ **COTISATION SYNDICALE :** quel que soit le nombre de ruches 17,50 €

(pour les anciens adhérents) **pénalité de retard (après le 01/01/24) ... 5 €**

➤ **ASSURANCES** pour l'année civile 2024 (cocher la case choisie) :

Je suis déjà assuré en RC par ma propre assurance et je n'assure pas mes ruches par l'intermédiaire du syndicat L'Abeille du Forez.

formule pack Bronze : 0,30 € x ruches

formule pack Argent : 1,30 € x ruches

formule pack Or : 3,00 € x ruches

Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site ci-dessous

<https://www.snapiculture.com/assurances-apicoles-2024/>

➤ **ABONNEMENTS AUX REVUES :**

(avant le 1^{er} janvier 2024) ⇒ L'Abeille de France (SNA) : 26 €

⇒ La Santé de l'Abeille : 26 €

TOTAL :

--

Signature :

--